

BTS GESTION DE LA PME

Le BTS GPME est un diplôme formant des professionnels capables de collaborer avec un dirigeant de petite ou moyenne entreprise (5 à 50 salariés). Le titulaire de ce diplôme pourra acquérir des compétences dans tous les domaines recherchés par les entreprises.

Son travail se caractérise par une solide polyvalence à dominante administrative. Compte tenu de sa position d'interface interne et externe, il va également développer une forte dimension relationnelle.

Il aura enfin la capacité de participer à la pérennisation et au développement de l'entreprise.

QUALITÉS REQUISES

- Avoir un intérêt pour le management et la gestion des entreprises ainsi que pour leur environnement économique et juridique
- Avoir des compétences en matière de communication écrite et orale
- Être capable de travailler en équipe
- Être autonome et responsable
- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse
- Avoir le sens de l'initiative
- Être dynamique et curieux
- Être organisé et rigoureux
- Être capable d'aménager son temps de travail

COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

- Participer à la gestion des relations (clients - fournisseurs)
- Participer à la gestion des risques
- Participer au fonctionnement et au développement de l'entreprise
- Participer à la gestion des ressources humaines
- Contribuer à l'amélioration des processus de l'entreprise (des fonctions administratives, des fonctions comptables, des fonctions commerciales...)

PRÉREQUIS

Le BTS Gestion de la PME est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'admission se fait en 2 temps :

- **INSCRIPTION** Sur Parcoursup ou en ligne sur : <https://ism-fenelon.com/inscription/>
- **ADMISSION** sur dossier et entretien. Le calendrier d'admission est celui de Parcoursup. A consulter sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

Une réponse est apportée dans un délai d'un mois ouvrable

MODALITÉS D'ALTERNANCE

2 jours par semaine en centre de formation et 3 jours en entreprise à raison de 35 heures par semaine sur 80 semaines

Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation : <https://www.francecompetences.fr/wp-json/api/v1/activity/export/22938/389856>

Durée de la formation : 2 ans — Possibilité de personnaliser le parcours en fonction de l'expérience et des acquis

Niveau terminal d'études : BAC+2

Nature du diplôme : National - Niveau 5

Code diplôme : 332031409 • **Code RNCP** : 38363

Date d'enregistrement de la certification : 01/01/2024

Certificateur : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Formation par apprentissage

Coût de la formation : gratuit pour l'apprenti et sans reste à charge pour l'entreprise. Les frais de formation sont intégralement financés par l'OPCO de l'entreprise. Le montant de la prise en charge par l'OPCO varie selon la branche professionnelle et est compris entre 5200 € et 7197 €.

Nombre d'heures de la formation : 1350

PUBLIC CONCERNÉ PAR L'APPRENTISSAGE

Les jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus.

Ou sans limite d'âge dans les cas suivants :

- Les travailleurs handicapés
 - Les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise,
 - Les sportifs de haut niveau
- Le postulant doit être de nationalité française, ressortissant de l'UE, de la Confédération Suisse, de l'espace économique européen (Islande, Liechtenstein et Norvège) ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

Lorsque le contrat fait suite à un contrat d'apprentissage précédemment souscrit, et conduit à un niveau de diplôme supérieur à celui obtenu à l'issue du contrat précédent ;

Lorsqu'il y a eu rupture de contrat pour des causes indépendantes de la volonté de l'apprenti (cessation d'activité de l'employeur, faute de l'employeur ou manquements répétés à ses obligations...) ou suite à une inaptitude physique et temporaire de celui-ci.

Dans ces deux derniers cas, le contrat d'apprentissage doit alors être conclu dans un délai maximum d'un an après l'expiration du précédent contrat, et l'âge de l'apprenti au moment de la conclusion du contrat ne peut être supérieur à 35 ans.

RÉMUNÉRATION D'UN APPRENTI (EN BRUT)

	de 16 à 17 ans	de 18 à 20 ans	de 21 à 25 ans	26 ans et +
1^{ère} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2^e année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti pour un temps plein.
Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage et sur le montant du salaire :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>
<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/R16148>

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du BTS peut exercer dans tous types de secteurs comme par exemple, dans des entreprises commerciales, industrielles et de services.

Tous les secteurs d'activité sont concernés, du secteur de la construction, au commerce en passant par le secteur des services, du bâtiment, de l'informatique, du service à la personne, du transport, les agences de communication...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Responsable administratif
- Responsable des ventes
- Manager
- Secrétaire
- Assistant·e de direction
- Collaborateur·rice du dirigeant PME
- Créateur·rice d'entreprise

POURSUITE D'ÉTUDES

- BA HONS de l'Université de Coventry à l'ISM Fénelon
- Licence Commerce Vente et Marketing Digital à l'ISM Fénelon
- Écoles de commerce, management ou gestion en admissions parallèles
- IAE (Instituts d'Administration des Entreprises)
- Licences Pro dans le domaine de la gestion, du management des organisations, de la comptabilité, des ressources humaines...
- Licences LMD administration et gestion des entreprises ou administration économique et sociale

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INDICATEURS

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle...) :

www.donbosconice.eu ou www.ism-fenelon.com

AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Notre Unité de formation pour apprentis est accessible au public en situation de handicap. Nous proposons un accompagnement collectif et personnalisé selon les situations en partenariat avec des organismes spécialisés.

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec la référente handicap afin d'envisager des aménagements de la formation.

Mail : referent-handicap@donbosconice.eu

Les personnes ayant une RQTH peuvent également bénéficier d'un aménagement aux principes de la durée de leur contrat d'apprentissage, voire de la quotité hebdomadaire du temps de formation pratique comme théorique. Elles peuvent passer leurs examens selon d'autres modalités que les examens ponctuels ou par contrôle en cours de formation : la forme progressive, c'est-à-dire en étalant la passation des épreuves sur plusieurs sessions. Ils ont la possibilité de valider un/ou des blocs de compétences.

RESTAURATION

- Les apprentis ont accès à la restauration du lycée.
- Une salle équipée de tables, de réfrigérateurs, de micro-ondes et d'un distributeur de plats cuisinés chauds/froids, est mise à leur disposition au sein de l'ISM.

HÉBERGEMENT

Possible avec Grasse Campus.

ACCÈS

- Bus :** Lignes urbaines 5 et 7 / Lignes régionales 500 et 600
- Train :** Gare de Grasse à 14 minutes de marche
- Voiture :** Parking à 2 minutes à pieds en dessous de l'établissement

PROGRAMME DE LA FORMATION

Enseignements Généraux

Culture générale et expression

Communication écrite et orale en anglais

Enseignements Professionnels

BLOC 1

Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME

BLOC 2

Participer à la gestion des risques de la PME

BLOC 3

Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines de la PME

BLOC 4

Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME

Culture économique juridique et managériale

BLOC FACULTATIF

Langue vivante étrangère (*espagnol ou italien*)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les cours ont lieu en présentiel en groupe complet (< 20 apprentis).

- Les enseignements sont dispensés par des professeurs de l'Education Nationale, ainsi que des professionnels
- Ateliers Métiers : interventions de professionnels
- Conseils de classe une fois par semestre avec bulletins envoyés aux entreprises et à l'apprenant
- Remise de diplômes au cours d'une soirée Ecole/Entreprises

MOYENS MIS À DISPOSITION

Outils et moyens techniques

- 1 salle de cours dédiée avec accès à Internet
- 1 vidéoprojecteur dans chaque salle de cours
- Mise à disposition de Microsoft 365 et du Pack Office

Equipes pédagogique et administrative

Les enseignements sont dispensés par des professeurs de l'Education Nationale, ainsi que des professionnels.

EXAMEN

Il comporte 6 épreuves obligatoires qui peuvent se décliner en sous-épreuves et, au maximum, 1 épreuve facultative.

À chaque unité correspond un bloc de compétences et une épreuve ou sous-épreuve. Pour être diplômé l'apprenti doit obtenir une moyenne générale à l'examen au moins égale à 10/20.

À l'issue de sa formation, le/la candidat·e passe l'ensemble des épreuves constituant le diplôme lors d'une même session.

Le/La candidat·e ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé·e des épreuves correspondantes. Il/elle peut, sous certaines conditions, conserver le bénéfice de certaines épreuves. Il/elle est invité·e à prendre conseil auprès de la directrice des études avant de déposer votre demande d'inscription.

ÉVALUATION ET CERTIFICATION

Evaluations ponctuelles au cours de l'année et examen de BTS à la fin des 2 années

ÉPREUVE	MODE	DURÉE
E1 Culture générale et expression	Ponctuel - écrit	4h
E2 Langue vivante étrangère	Ponctuel - écrit Ponctuel - oral	2h 20mn
E3 Culture économique, juridique et managériale	Ponctuel - écrit	6h
E4 Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME	Ponctuel - écrit	1h
E5 Participer à la gestion des risques de la PME, gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME	Ponctuel - oral Ponctuel - écrit	30min 1h
E6 Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME	Ponctuel - écrit	4h30
EFI Épreuve facultative LV2	Ponctuel - oral	20mn